



COLLEGE PANCHON - ARSAC
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 22 octobre 2012

Le Conseil d'Administration du collège PANCHON s'est réuni le 22 octobre 2012 sous la présidence de M. Del Medico, Principal. La séance a été ouverte à 17h35, le quorum étant atteint (26 membres présents).
Etaient excusés : Mme Got, conseillère générale, M Montminoux, personnalité qualifiée.

PV du CA du 25 septembre 2012 :

Adoption sans modification : vote pour à l'unanimité (26 voix)

M. Del Medico ouvre la séance en expliquant que le Conseil d'Administration précédemment composé de 24 membres en comptera 30 cette année, le collège accueillant, depuis la rentrée 2012, plus de 600 élèves.
Il y a donc un représentant de plus pour les élèves, les professeurs, les parents et le personnel administratif, un représentant de la Communauté de Communes (M. Lançade), ainsi qu'une personne qualifiée désignée par le Conseil Général (non nommée encore à ce jour).

Ordre du jour :

Modifications de l'ordre du jour à la demande des parents d'élèves portant sur les sujets suivants : l'utilisation des livres numériques, les casiers pour les élèves, les modalités d'exploitation du questionnaire sur le climat scolaire, l'état des magnétophones des cours de langues, la formation aux premiers secours pour les élèves de 3ème et la validation du B2I.

Adoption de l'ordre du jour modifié : à l'unanimité (26 voix)

Règlement intérieur du Conseil d'Administration :

Adoption du règlement intérieur sans modification : vote pour à l'unanimité (26 voix)

Installation des commissions

M Del Medico présente les différentes commissions

1) la commission permanente : 12 membres issus du Conseil d'administration (titulaires et suppléants)

4 membres de droit : le Principal (M. Del Medico), la Principale Adjointe (Mme Eldin), la Gestionnaire (Mme Villeneuve), et la Conseillère Générale (Mme Got).

4 représentants des personnels (1 ATTE, 3 enseignants) : Mmes Perenègre et Taalabi, MM. Champigneul et Deslandes.

3 représentants des Parents d'élèves : Mmes Chimits, Dugros et Perochon

1 représentant élève : Mlle Bonnamy

Le Principal rappelle que cette commission traite de tous les sujets liés à la pédagogie. Ainsi, elle est obligatoirement consultée pour l'élaboration de la DGH (dotation globale horaire) et se réunit autant que de besoins (par exemple lorsqu'une modification du règlement intérieur intervient).

On peut également lui déléguer un certain nombre de missions, comme l'orientation du dialogue avec les parents, le programme de l'association sportive, l'adhésion au groupement d'établissements pour les achats, la programmation et le financement des voyages, les questions sur l'hygiène, la santé et la sécurité, les actions à intenter en justice, les acceptations de dons ou legs. Mais dans tous les cas, le Conseil d'Administration doit être informé de ces questions. En conséquence, le Conseil d'Administration décide de ne pas déléguer ces sujets à la commission permanente et de continuer à fonctionner comme par le passé.

2) le conseil de discipline : 14 membres issus du Conseil d'administration (titulaires et suppléants)

4 membres de droit : le Principal (M. Del Medico), la Principale Adjointe (Mme Eldin), la Gestionnaire (Mme Villeneuve), et le Conseiller Principal d'Éducation (M. Verfaillie)

5 membres des personnels (1 personnel ATTE, 4 enseignants ou d'éducation) : Mmes Chassignoux, Guillon, Bunaux, Martin et Genet.

3 représentants des Parents d'élèves : Mmes Bonnamy, Dugros et Petit-Gerbier

2 représentants des élèves : Mlle Caillon et M. Dedieu-Benoit

Le conseil de discipline se réunit pour délibérer à la suite d'incidents graves et peut prononcer des sanctions pouvant aller éventuellement jusqu'à l'exclusion définitive d'un élève (le Principal pouvant prononcer des sanctions n'excédant pas une exclusion de 8 jours sans réunir ce conseil).

3) le conseil pédagogique

Cette instance n'est pas une émanation du Conseil d'Administration, mais à titre d'information et parce qu'elle est essentielle à la dynamique pédagogique de l'établissement, M Del Medico rappelle sa composition et sa fonction : le Principal (M. Del Medico), la Principale Adjointe (Mme Eldin), le CPE (M. Verfaillie), ainsi qu'un coordonnateur par discipline, un professeur principal par niveau, le professeur documentaliste.

Son rôle est de favoriser une réflexion partagée au sein de l'établissement sur le fonctionnement pédagogique, sans obligation de résultat, mais c'est un lieu d'échange important pour l'établissement qui peut donner lieu à une présentation en commission permanente ou en Conseil d'Administration s'il parvient à des décisions. Il se réunit généralement une fois au moins par an (deux fois l'année dernière).

4) le CESC (Comité Education Santé Citoyenneté)

Présidé par Mme Eldin (Principale Adjointe). Y participent : M Verfaillie (CPE), Mme Audebert (infirmière) Mme Villeneuve (Gestionnaire), des représentants des parents d'élèves (Mmes Bonnamy, Chimits et Vautier), des représentants des enseignants (Mmes Bunaux et Taalabi), la police intercommunale, la gendarmerie de Macau, la Mairie et la Communauté de Communes.

Ce comité étudie à la fois les besoins des élèves sur la santé ou la citoyenneté et réfléchit à des actions à mettre en place pour compléter le travail déjà effectué en classe. La première réunion aura lieu le 13 novembre 2012. Un questionnaire dématérialisé relatif à la santé a été élaboré et proposé aux élèves, mais le collège a rencontré des soucis techniques d'exploitation. Cela étant dès qu'ils seront résolus, le comité pourra l'analyser et en tirer les actions à mener.

5) la commission fonds social

Elle gère les aides accordées aux familles (cantine, matériels, vêtements, séjours...) et fonctionne sur les principes d'anonymat et de confidentialité.

Y siègent : le Principal (M. Del Medico) ou la Principale adjointe (Mme Eldin), la Gestionnaire (Mme Villeneuve), la secrétaire d'intendance (Mme Chassignoux), le CPE (M. Verfaillie), des représentants des parents d'élèves (Mmes Deslandes et Ortiz).

6) la commission cantine

Cette commission se réunit 2 à 3 fois par an sur l'heure du déjeuner.

Présidée par Mme Villeneuve (Gestionnaire). Y participent : M. Marchais, (cuisinier), M Verfaillie (CPE), Mme Audebert (infirmière), Mme Eldin (principale adjointe) ou M. Del Medico (principal), des représentants des parents d'élèves (Mmes Besseiche, Duchet, Ortiz et Petit-Gerbier), des représentants des personnels enseignants et éducatifs (Mmes Chassignoux et Mauricio et M. Deslandes), ainsi que les délégués de classe volontaires.

Les parents rappellent leur souhait qu'une commission cantine « entre adultes » puisse avoir lieu à un autre horaire que sur l'heure du déjeuner. En effet, les réunions doivent souvent être écourtées pour permettre aux élèves de retourner en cours et les AED très concernés par cette commission, ne peuvent y participer car ils sont tous occupés durant la pause méridienne. M. Del Medico, propose alors que les commissions cantine puissent se poursuivre une fois les élèves partis, afin que les adultes puissent pleinement s'exprimer lors de cette commission.

7) Comité de pilotage Agenda 21

Cette démarche engagée depuis deux ans a permis l'organisation l'an dernier d'une matinée de sensibilisation au développement durable. Le projet était sur 3 ans, donc cette année est normalement la dernière, mais étant donné l'importance de l'enjeu, il est susceptible de continuer de façon pérenne

17 éco-délégués élèves ont été élus en début d'année pour prendre part aux actions liées à l'Agenda 21.

La première réunion de l'année aura lieu le 19 novembre 2012.

Représentants des parents d'élèves au Comité Agenda 21 : Mme Petit-Gerbier et Bergeret

Calendrier pédagogique année 2012-2013 (cf. document distribué en début d'année)

Découpage trimestriel

1° trimestre du 4 septembre au 30 novembre 2012, avec conseils de classe du 4 au 17 décembre 2012

2° trimestre du 3 décembre 2012 au 22 février 2013, avec conseils de classe du 26 février au 26 mars 2013 (cf. vacances d'hiver du 2 au 18 mars)

3° trimestre du 25 février au 6 juillet 2013 (arrêt des notes de manière échelonnée du 7 au 14 juin 2013), avec conseils de classe à partir de la mi-juin selon le calendrier de l'orientation arrêté par le DASEN.

Rencontres parents professeurs trimestres 1/2 :

- 6° : mardi 11 septembre (rencontres classes entières) + lundi 15 octobre 2012 (rencontres individuelles)
- 5° : lundi 26 novembre 2012
- 4° : mardi 20 novembre 2012
- 3° : jeudi 15 novembre 2012

Rencontres parents professeurs trimestres 2/3 :

- 6° : jeudi 31 janvier 2013 uniquement avec le professeur principal
- 5° : mardi 12 février 2013 uniquement avec le professeur principal
- 4° : lundi 4 février 2013 uniquement avec le professeur principal
- 3° : jeudi 21 février 2013 uniquement professeur principal + COP (entretiens individuels d'orientation).

Stage d'observation des 3° : du 17 au 21 décembre 2012

M. le Principal rappelle que les vacances de la Toussaint dureront deux semaines cette année, avec un rattrapage des cours du 8 novembre : les mercredis 3 avril et 22 mai 2013 après-midi

du 9 novembre : le vendredi 5 juillet 2013.

Vote sur le calendrier pédagogique présenté : pour à l'unanimité (26 voix)

Conduite du dialogue avec les parents d'élèves (réunions, communication)

1. ***La communication*** : rencontres parents-professeurs dès le CM2 (cf : réunion en juin de l'année de CM2), puis réunion à la rentrée (le jour de la rentrée, puis réunion avec l'association des parents d'élèves quelques jours après). Rédaction et diffusion d'un bulletin d'information trimestriel remis aux familles en même temps que les bulletins scolaires. Mise en ligne d'informations via le site internet du collège et l'envoi de mails.
2. ***Le suivi de la scolarité*** : réunions parents-professeurs (générales ou particulières sur RV). Lettre d'alerte si besoin en novembre pour signaler aux parents concernés que leur enfant connaît des difficultés (notes ou comportement) afin de tenter d'y remédier sans attendre le 1^{er} conseil de classe. Suivi des devoirs ou des notes. Le cahier de textes numérique ne fonctionne pas très bien actuellement et il en sera sans doute ainsi toute l'année, faute d'ordinateur dans chaque classe et/ou de connexion wifi efficace. Le Conseil Général devrait continuer à doter le collège d'ordinateurs, mais cela peut encore prendre deux ans. Le collège va, en revanche, tenter de se doter d'une autre borne wifi sans attendre.
3. ***L'orientation*** : concerne surtout la classe de 3^{ème}. Réunion d'information dès le mois de septembre sur les enjeux de la classe de 3^{ème}, puis en février ou mars, rencontres avec les proviseurs des lycées du secteur. Les élèves peuvent de plus prendre RV à tout moment avec la Conseillère d'Orientation présente au collège tous les jeudis. Des rencontres métiers sont organisées tous les ans dès le retour des vacances de la Toussaint à l'heure du déjeuner. Ouvertes à tous les élèves qui souhaitent s'inscrire préalablement, ces rencontres permettent aux parents de venir présenter leur métier et de répondre aux questions des élèves.
4. ***Le partenariat*** : participation des parents à la vie du collège (cf. commissions, encadrement de la soirée de Noël ou de la fête du collège).

Vote : pour à l'unanimité (26 voix)

Programme de l'accompagnement éducatif 2012-2013 (cf. document joint)

M. Del Medico présente le programme des activités (aide aux devoirs, pratiques culturelles et sportives) du lundi au vendredi. Comme les autres années, les horaires des cours de 15h30 à 16h30 ont été aménagés pour les 6èmes afin de leur faciliter l'accès à l'aide aux devoirs.

Outre les ateliers déjà mis en place, un atelier « Histoire des arts » sera proposé un peu plus tard dans l'année aux classes de 3^{ème}, afin de les aider à approfondir leurs connaissances et préparer l'épreuve du DNB.

Vote : pour à l'unanimité (26 voix)

Programme de l'Association Sportive 2012-2013 (cf. document ci-joint)

L'UNSS se porte bien financièrement et a de bons résultats sportifs.

Les élèves peuvent faire du handball, du volleyball, de l'athlétisme et du badminton au collège. Les cours ont lieu de 12h30 à 13h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Comme chaque année, le cross de collège permettra de classer les élèves et certains d'entre eux seront qualifiés pour le cross du district qui se déroulera le 21 novembre à Pauillac. Nouveautés cette année : le cross du collège se déroulera sur la plaine des sports et non plus au château d'Arsac, classe par classe, permettant ainsi de maintenir les cours pour les autres classes et les élèves de CM2 des écoles du Pian, de Labarde et d'Arsac viendront courir avec les 6èmes.

Vote : pour à l'unanimité (26 voix)

Programme des séjours et sorties 2012-2013

M Del Medico rappelle que les voyages prévus cette année seront les suivants :

- Séjour sportif et développement durable au Chambon du 3 au 7 juin 2013 pour 56 élèves des classes de 4^{ème} C et D.
- Séjour astronomie, linguistique et développement durable au Pic du Midi du 5 au 7 juin 2013 pour 33 élèves issus des classes de 4^{ème} A et E.

Il n'y aura pas d'autres voyages cette année faute de projets menés par les professeurs. M. Del Medico espère pour sa part qu'il y aura peut-être d'autres séjours proposés l'an prochain notamment sur le plan linguistique. Il ne désespère pas non plus de permettre à tout un niveau de bénéficier d'un séjour.

Les sorties pédagogiques de moins d'une journée nécessitant un bus sont quant à elles susceptibles d'évoluer (il y en aura peut-être une ou deux de plus), mais à ce jour, les sorties prévues sont les suivantes:

- Visite à Talence des lycées hôtelier et technique Alfred Kastler en novembre 2012 pour les 3^{ème} ODP (une sortie supplémentaire au moins est à prévoir en ODP).
- Découverte de la science à l'observatoire de Floirac en avril 2013 pour les 4^{ème} A et E.
- Natation pour les non-nageurs à la piscine de Blanquefort pendant 8 séances en fin d'année scolaire, pour les 6^{ème} B et C
- Collège au cinéma, cette sortie concernera tous les niveaux. Le transport est financé par le Conseil Général, ainsi qu'une partie du prix du billet et le collège paye le reste du billet d'entrée.
- Sortie « Surfrider Foundation » (cf. projet nature et musique) à Lacanau ou Le Porge pour les 5^{ème} C.

Vote : pour à l'unanimité (26 voix)

Mme Eldin présente au Conseil d'Administration le projet financé par le Conseil Général « jeunes au stade » : le billet d'entrée est offert et le transport est en partie payé par le Conseil Général, le collège devant se charger de l'encadrement. Elle s'étonne de ne pas avoir eu de réponse au papier qu'elle a fait passer en début d'année concernant ce projet et dans lequel elle demandait des volontaires pour accompagner et encadrer lesdites sorties au stade lors de matchs de football, rugby ou autre manifestation sportive. Un document identique avait déjà été présenté par M. Del Medico l'an dernier sans plus de succès.

Les professeurs et les parents disent ne jamais avoir eu ce papier, mais ils sont très favorables à ce projet et ne doutent pas qu'il y aura des volontaires. Le papier sera donc redistribué afin que chacun puisse se porter volontaire.

Gestion matérielle et financière

- DBM pour vote (doc annexe) : **vote pour à l'unanimité (26 voix).**
- Remise gracieuse concernant l'année 2008/2009 : deux factures de ½ pension restent impayées et l'huissier a délivré un PV de carence (45,75 € pour une famille et 309,87 € pour l'autre) soit 355,62 € au total. Mme Villeneuve demande donc à pouvoir passer ces charges en remise gracieuse. **Vote pour à l'unanimité (26 voix).**
- Don d'un compresseur au collège de Castelnau : le Conseil Général avait acheté un compresseur pour le collège d'Arsac qui n'en n'a pas l'utilité, alors que le collège de Castelnau en a besoin. M. Del Medico demande donc au Conseil d'Administration l'autorisation de donner ce compresseur au collège de Castelnau qui se chargera de sa remise en conformité aux normes de sécurité actuelles. **Vote pour à l'unanimité (26 voix).**

- Bilan de l'utilisation du chèque ressources numériques : ce chèque de 1500 euros (financé par le ministère de l'Education nationale) a permis de commander en juin des DVD et des logiciels. 3 DVD ne sont pas arrivés et un DVD de maths est défectueux. Un logiciel pour le CDI a été commandé et sera installé sur 5 postes.
- Travaux prévisionnels 2013 : durant les vacances de la Toussaint des stores de couverture et d'occultation/protection solaire seront installés au réfectoire, 2 portes de la cour ainsi qu'un chaîneau seront changés. Courant 2013, les clôtures du collège seront terminées, le portail de livraison côté cuisine sera élargi afin de faciliter l'accès des camions de livraison, un deuxième local à vélo fermé sera construit près de la vie scolaire et la mise hors gel des WC extérieurs sera réalisée (mais sans doute pas avant le printemps).

Les élèves demandent alors si les bancs qui ont été supprimés dans la cour pour cause de vétusté seront remplacés ? M. Del Medico répond qu'ils ne seront pas remplacés à l'identique, mais qu'il y aura sûrement de nouveaux bancs sans pouvoir donner de date précise. Il précise qu'un projet présenté par M. Verfaillie dans le cadre des actions conduites par les éco délégués au niveau de l'Agenda 21 doit permettre d'installer des bancs construits à partir de matériaux recyclables.

Communication du jugement des prud'hommes

L'affaire a été renvoyée devant le juge départiteur, car les juges de prud'hommes n'ont pas réussi à trancher (7 voix contre 7). Le jugement ne sera sans doute pas rendu avant un an, mais, contacté, le secrétariat général de l'Académie de Bordeaux s'est engagé à rembourser le collège dans l'hypothèse où il se verrait condamné.

Autorisation d'intenter ou de défendre des actions en justice au nom de l'établissement 2011-2012

Vote : pour à l'unanimité (26 voix)

Signature de deux conventions d'utilisation des locaux du collège

1. Convention avec le club roller d'Arsac : utilisation des locaux du collège (selon les conditions météorologiques) - le samedi de 10h à 14h. **Vote pour à l'unanimité (26 voix).**
2. Convention avec le Foyer Socio-Educatif : utilisation des locaux du collège pour la soirée de Noël le vendredi 21 décembre 2012 de 19h à 24h. **Vote pour à l'unanimité (26 voix).**

Questions diverses

1. *Les parents d'élèves se demandent: pourquoi n'a-t-on pas plus souvent recours aux manuels numériques ce qui permettrait d'alléger les cartables et éviterait les problèmes de collections à compléter en cas d'augmentation des effectifs ?* M. Del Medico répond que le bilan des expériences passées est très mitigé, ainsi les livres numériques d'Histoire-Géographie n'ont finalement pas été utilisés l'an dernier, car ils étaient très lourds à télécharger et peu pratiques d'utilisation. De plus, l'avantage financier n'existe plus depuis cette année, puisqu'ils valent sensiblement le même prix que les livres papier. Les parents se demandent également pourquoi une classe de 3^{ème} a eu un livre de maths photocopié et partiel cette année ? M. Del Medico répond que le livre de maths a effectivement été photocopié, car l'année prochaine, les effectifs de 3^{ème} baissent à nouveau et qu'il y aura une classe de moins, il n'était donc pas rentable d'investir pour une classe entière pour une seule année. Pour réduire les coûts, seules les parties qui seront réellement utilisées durant l'année ont été photocopiées...

2. *Les parents demandent ensuite si le collège a reçu de nouveaux casiers cette année et quelles sont les classes qui peuvent les utiliser ?* M. Del Medico répond que le collège n'a pas reçu de casier cette année mais qu'au grès de travaux conduits dans d'autres établissements l'établissement pourra peut-être en récupérer. Aucune nouvelle dotation n'est prévue. Par ailleurs, le foyer a commandé une armoire qui permettra de libérer les casiers dans la cour. Les élèves demi-pensionnaires de 6^{ème} et de 5^{ème} se partagent les casiers deux par deux. Ceci dit, il déplore d'ores et déjà de trop nombreuses dégradations...

3. *Les parents ont demandé lors du CA du 25 septembre que certaines heures de vie de classe servent à parler des résultats du questionnaire sur le climat scolaire et plus généralement à désamorcer les soucis lorsqu'ils se produisent en en parlant en classe. Cela a-t-il été fait ?* M. Del Medico rappelle que les heures de vie de classe servent déjà à la médiation. En ce qui concerne le harcèlement, c'est un sujet trop sensible pour qu'on l'aborde sans formation préalable, sous peine d'effet contraire à celui recherché. M. Del Medico doit être formé

prochainement, il formera ensuite les professeurs en interne (à l'occasion d'une demi-journée de solidarité), afin qu'ils puissent agir en classe.

4. *Les parents s'étonnent que les magnétophones des cours de langue soient usés et aient un mauvais son. Ils proposent d'utiliser les CD des livres et les ordinateurs...* En salle 38 (salle d'espagnol) les enceintes sont arrivées et doivent être installées. Grâce à la dotation du Conseil Général, un redéploiement des postes informatiques est en cours, mais dans certaines classes, les prises électriques manquent et empêchent l'utilisation desdits postes. Un ouvrier électricien sera dans l'établissement pendant une semaine à partir du 22 novembre, les professeurs devraient donc ensuite pouvoir utiliser les ordinateurs dans leur salle de classe. Un délégué élève précise également que les téléphones portables créent parfois des interférences. Le principal rappelle que les téléphones doivent être éteints dans l'établissement.

5. *Les parents rappellent que la formation aux premiers secours est obligatoire au collège, or à leur connaissance, seuls les élèves volontaires peuvent être formés, faute de budget. Alternative et Proximité souhaiterait que tous les élèves de 3ème reçoivent cette formation, elle est prête à monter un projet en ce sens avec le collège et à financer en partie cette formation.* M. Del Medico confirme que c'est bien faute de budget que tous les élèves de 3^{ème} ne peuvent être formés aux premiers secours, en précisant toutefois que grâce à la présence de Mme Audebert certains élèves peuvent tout de même être formés en interne. Il se réjouit de l'aide proposée par les parents pour monter ce projet et propose avant tout chose de s'entretenir avec l'infirmière conseillère technique de la direction des services académiques de l'éducation nationale de la Gironde, afin de voir comment mener à bien ce projet dans la mesure où il s'agit d'une obligation incombant aux établissements scolaires qu'ils ne peuvent remplir faute d'un nombre de formateurs suffisant ou faute de budget pour pallier ce manque. Il reviendra ensuite vers les parents d'élèves pour donner suite à ce projet. Il propose également de rencontrer lui-même Pascale Got à ce sujet au retour des vacances de la Toussaint, comme proposaient de le faire les parents.

6. *Les parents commencent à s'inquiéter du fait que la validation du B2I est toujours impossible, car OBII n'est toujours pas accessible via ARGOS.* Le 19 octobre, il était annoncé que l'application était disponible à compter de ce jour, mais cela ne semble pas être le cas. Cela devrait donc être le cas dans les prochains jours.

La séance est levée à 20h55.